

DEPARTEMENT DU NORD

Commune de SEBOURG

DELIBERATION N° 04.03/2024

-=-=-=-=-

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT SEPT MARS à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/03/2024

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN - Florence LIENARD - Freddy SZYMCZAK - Brigitte HARLAUX - François LO PRESTI - Isabelle HUBLART - Mathilde POLACCI

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Martine BAURIN qui a donné procuration à F. Elu

Guy JATIVA qui a donné procuration à D. Bussignies

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN.

**OBJET : Demande de subvention ASRDA – Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération - 2024 auprès du Département**

Suite aux explications données par M le Maire et M. Lenne, L'Assemblée, après en avoir discuté, décide à l'unanimité :

- D'adopter le projet d'aménagement du carrefour des Cinq Quarts avec pose de feux tricolores pour un montant HT de 44 640 euros ;
- D'arrêter le plan de financement ci-joint ;
- Et de solliciter le Département Le Nord par la subvention ASRDA à hauteur de 30 000 euros ;
- Et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son 1<sup>er</sup> adjoint Didier Lenne, à signer toutes les pièces nécessaires à cette demande.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 02.04.2024  
Envoyé et reçu au contrôle de légalité  
le 28.03.2024 Numéro unique de  
télétransmission ID 059-215905597-  
20240328-240328\_D1502VD-DE

Le Secrétaire,  
Thomas HALLUIN



Le Maire,  
Bruno CELLIER

## **ASRDA 2024**

### **PLAN DE FINANCEMENT FINAL en HT**

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES CINQ QUARTS avec POSE DE FEUX TRICOLORES

#### **DEPENSES**

Pose de feux tricolores

Refonte éclairage public

Aménagement du carrefour

Montant subventionnable du projet en HT : 44 640.00 €

#### **RECETTES**

ASRDA 2024 : 30 000.00 €

Part communale : 14 640.00 €

Montant total des recettes : 44 640.00 €